

sante, tandis que la nomination du premier ministre du Canada comme l'un des arbitres est une garantie que les intérêts de nos chasseurs de phoques seront convenablement sauvegardés, sans toutefois l'être indûment.

Le traité de commerce négocié avec la France dans l'intérêt du Canada vous a été soumis, accompagné de la correspondance qui a eu lieu pendant les négociations ; mais vu la période avancée de la session à laquelle le traité a été reçu, et les communications pendantes relatives à sa portée au sujet du traitement de la nation la plus favorisée, et l'interprétation de certaines de ses clauses, mon gouvernement a jugé bon d'ajourner pour le présent sa ratification par le parlement.

Je vous remercie des amples dispositions que vous avez faites afin de protéger le pays contre l'introduction possible du choléra, et j'ai confiance que les précautions prises auront pour résultat de nous préserver de tout danger de cette source.

Les mesures libérales que vous avez adoptées pour représenter convenablement le Canada, à l'Exposition Colombienne Universelle, permettront au Canada, je n'en doute pas, de faire une digne exposition de ses ressources et de ses progrès parmi les nations du monde.

Les divers actes que vous avez ajoutés à nos lois contribueront à maintenir la sûreté publique, et le progrès continu du pays.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je vous remercie pour les subsides que vous avez généreusement votés pour le service public.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

C'est avec un profond regret que je vois approcher la fin de mes rapports officiels avec le Dominion, et que tout probablement je prends congé de vous pour la dernière fois. Vu cette probabilité je saisis la présente occasion d'exprimer mon profond intérêt dans tout ce qui concerne le bien-être du Canada, et ma sincère affection envers ses habitants qui n'ont jamais cessé de témoigner leur loyauté à la personne et au trône de Notre Souveraine, et ont toujours traité avec bonté et considération son représentant. Mon ardent désir sera toujours d'être utile au Dominion, et je continuerai de nourrir des sentiments de la plus tendre sollicitude pour le bien-être et la prospérité de ceux parmi qui j'ai vécu pendant les derniers cinq ans.

Je prie que la bénédiction du Dieu Tout-Puissant vous soit toujours acquise.

L'Orateur du Sénat alors dit :

*Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes :*

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à jeudi, le onzième jour de mai prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à jeudi, le onzième jour de mai prochain.